

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Licence 2 Droit (CPGE LLG diplômant)

Licence CPGE diplômant Droit CPGE



ECTS
120 crédits



Durée
2 ans



Établissement
Université Paris
1 Panthéon-
Sorbonne

Présentation

Pour les élèves de 1ère année de CPGE, l'inscription administrative cumulative à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est obligatoire

Depuis la loi du 22/07/2013, **les étudiants suivant un cursus dans une classe préparatoire doivent être inscrits en parallèle dans un établissement d'enseignement supérieur et de recherche.** Cette double inscription (lycée+université) vise notamment à faciliter la réorientation de ces étudiants à l'issue de leur parcours en prépa. Elle leur permet également d'accéder à des services offerts par l'université (bibliothèque, service d'information et d'orientation, etc.) et leur assure à l'issue de leur parcours en prépa un accueil dans une filière de l'université, dans le cadre des conditions d'équivalence définies par les conventions. L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a conventionné avec un grand nombre de lycées en Ile-de-France.

Ce paragraphe ne concerne que les élèves de CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles) inscrits dans un lycée ayant signé une convention avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Les autres élèves pourront se réorienter dans une licence universitaire en faisant une demande de candidature via l'application  eCandidat.

LA PROCÉDURE SE DÉROULERA EN TROIS ÉTAPES :

Etape 1 – La pré-inscription

Avec vos identifiants Parcoursup  1, connectez-vous sur  <https://cpge.univ-paris1.fr/> avant le 15 octobre.

Etape 2 – Le choix de la formation

Avant le 30 octobre, faites savoir au correspondant CPGE de votre lycée la formation que vous choisissez.

Les formations ouvertes aux CPGE

- Administration Economique et Sociale
- Arts plastiques
- Economie
- Géographie
- Gestion



- Histoire
- Histoire de l'art et archéologie
- Mathématiques Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales
- Philosophie

Etape 3 – L'inscription

A la réception de votre autorisation d'inscription sur votre messagerie, connectez-vous sur le site <https://primo.univ-paris1.fr>.

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 29 novembre. Lors de votre inscription vous pouvez choisir de payer en ligne, par carte bancaire, ou par voie postale, par chèque.

Après la saisie de votre dossier en ligne, vous recevrez par courriel une confirmation avec la liste des pièces à fournir pour la validation de votre inscription. Connectez-vous sur le site de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (<http://www.pantheonsorbonne.fr>) afin d'activer votre ENT (environnement numérique de travail) et déposer les pièces demandées sur « pjweb ».

- **Pour les élèves de 2ème et 3ème année de Licence, la réinscription administrative à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est obligatoire**

L'université délivrera une autorisation d'inscription administrative. L'élève devra impérativement respecter les modalités indiquées sur ce document et réaliser sa réinscription universitaire en ligne (<https://reins.univ-paris1.fr>) jusqu'au **29 novembre 2019**.

- **Pour toute autre demande de transfert et d'équivalence**

Prendre directement contact avec les [Unités de Formation et de Recherche \(UFR\)](#).

Infos pratiques

Lieu(x)

 Paris

